

FORMATION INITIALE SSCT



5 JOURS



Membres du CSE

Avec la fusion des instances représentatives du personnel, les membres du Comité Social et Économique ont aussi pour mission de veiller à la santé et à la protection des salariés.

Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (Art. L. 2315-18).

OBJECTIFS :

- **Appréhender les responsabilités des membres du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions du Travail**
- **Être capable de mener des visites et des enquêtes SSCT**
- **Utiliser des méthodes et outils dans l'analyse des risques professionnels.**

POUR QUI :

- Membres du CSE / Commission Santé Sécurité et Conditions du Travail
- Délégués syndicaux
- Représentants de proximité
- Salariés concernés par la Santé et la Sécurité au Travail (RH, Direction)

PRÉ-REQUIS :

- Aucun

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

La Santé et la Sécurité au Travail dans les nouvelles instances CSE

- La réforme des instances représentatives du personnel
- Le statut protecteur des élus du CSE
- La démarche préventive en matière de Santé et Sécurité au Travail
- L'obligation de résultat de l'employeur en matière de protection des salariés

Les acteurs de la Santé, Sécurité et Conditions du Travail

- Les acteurs internes
- L'interlocuteur privilégié du CSE en charge de la prévention et de la sécurité
- Les acteurs externes
- Les moyens des acteurs en Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Le rôle du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions du Travail

- Les attributions du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions du Travail
- Les consultations récurrentes et ponctuelles du CSE
- Le rôle du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel
- Le fonctionnement du CSE en matière de Santé et Sécurité au Travail
- Les moyens du CSE en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail

La commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

- Les modalités de mise en place de la commission (effectifs, activités)
- Les différences entre le CHSCT et la Commission SSCT
- Le fonctionnement de la commission SSCT
- Les attributions de la commission SSCT

L'évaluation des risques professionnels

- Le cadre réglementaire des risques professionnels
- Les 9 grands principes généraux de prévention
- La prévention primaire : un enjeu prioritaire dans l'entreprise
- Présentation des principaux risques professionnels
- L'évaluation des risques professionnels et le DUERP
- L'approche par le genre et les impacts différenciés

Les actions préventives en matière de risques professionnels

- La visite périodique d'inspection des membres du CSE
- La vigilance sur la discrimination et la différenciation de traitement Femmes/Hommes
- La contribution de l'amélioration de la Qualité de Vie au Travail
- Les Droits d'Alerte du CSE
- Le recours à un expert habilité / agréé

La réalisation d'une visite périodique

- Travail préparatoire de la visite
- Mise en situation dans les locaux de l'entreprise ou simulations
- Analyse du déroulement de la mise en situation/simulations et axes d'améliorations

L'analyse des accidents professionnels

- L'approche préventive de l'analyse des accidents de travail / Pyramide de Bird
- La méthodologie des accidents de travail
- L'organisation d'une enquête conjointe
- L'élaboration des préconisations

ORGANISATION DE LA FORMATION :

- Salle de formation muni du matériel de vidéo-projection et d'animation
- Accessibilité aux personnes handicapées (locaux, pédagogie)
- Intervenants / Formateurs expérimentés sur les thèmes de la formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Analyse préliminaire des besoins des participants
- Adaptation des formateurs au contexte et aux situations rencontrées par les participants
- Pédagogie basée sur l'échange et le partage d'expériences
- Transmission des supports de présentation et des documents de formation
- Suivi post formation dans la mise en oeuvre des méthodes et outils abordés.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION :

- Feuille d'émargement
- Quiz collectifs
- Mises en situation
- QCM d'évaluation de formation
- Grille Evaluation Participant
- Grille Evaluation A Froid

PLANNING DE FORMATION :

Nous consulter / planning prévisionnel sur le site internet : www.formation-cse-ssct.com

TARIFS :

- Session inter-entreprises : à partir de 290€ HT* par participant & par jour
- Session intra-entreprise : à partir de 900€ HT* pour un groupe de 4 à 12 personnes.

* Tarifs hors frais de missions et de déplacements.

CONTACT :

FCSE Formation CSE SSCT - Working Mios , 6C rue Gustave Eiffel, 33380 MIOS

Tel : 07.56.89.20.03 / Mail : secretariat@formation-cse-ssct.com / Site internet : www.formation-cse-ssct.com